PROAGRI



GESTION D'ENTREPRISE

Déclaration TIC

Sécurisez votre demande

Les + AVANTAGES

- Une parfaite connaissance des règles fiscales et du logiciel de déclaration TIC
- > Une déclaration réalisée rapidement dès réception des factures
- > Une expérience confirmée des télédéclarations

La télédéclaration TIC

avec la Chambre d'agriculture de l'Indre vous permet de :

- > Bénéficier des compétentes de personnes référentes qui sécurisent et optimisent votre télédéclaration
- > Vous dédouaner de toutes les démarches liées au télédéclaration (création de compte mot de passe...)
- > Gagner du temps

Tél: 02 54 61 61 61

www.indre.chambagri.fr



Déclaration TIC

Sécurisez votre demande





FACILITÉ DES DÉMARCHES

Vous fournissez vos documents, nous prenons en charge la déclaration entièrement pour télédéclarer





VÉRIFICATION

La certitude d'une déclaration bien faite et bien transmise pour un remboursement réalisé dans

Nous vous accompagnons

MODALITÉS:

- > Contact téléphone pour transfert d'informations.
- > Possibilité de rendez-vous individuel à la Chambre d'agriculture à la demande.

LIVRABLES ET DÉLAIS :

> Déclaration réalisée et transmise à réception de l'intégralité des documents, au plus tard à la date de fin de prestation stipulée dans le contrat.

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture de l'Indre Service Entreprises

24 rue des Ingrains **36022 CHATEAUROUX** 02 54 61 61 75 entreprise@indre.chambagri.fr

